RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 40008
Numéro SIREN : 323 859 249
Nom ou dénomination : SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2022 sous le numéro de dépôt 11393

"SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE – S.D.N"

Société par Actions Simplifiée au capital de €.640 000
Siège Social : 142 rue Léon Blum
62290 NOEUX LES MINES

323 859 249 RCS ARRAS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : **SAS SDN** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : **Rue Leon Blum** **62290 NOEUX LES MINES** — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 3 2 3 8 5 9 2 4 9 0 0 0 2 7 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 30062022 Net 3	N-1 30062021 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement*	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	177 911	AG	167 335	10 575	18 662
		Fonds commercial (1)	AH	176 000	AI		176 000	176 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	5 680 864	AO	916 779	4 764 085	4 802 863
		Constructions	AP	8 887 209	AQ	4 656 016	4 231 193	4 694 186
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 854 091	AS	3 958 473	895 618	1 048 649
		Autres immobilisations corporelles	AT	6 742 739	AU	5 253 231	1 489 508	1 719 413
		Immobilisations en cours	AV	3 400 574	AW		3 400 574	536 881
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	832 772	CV		832 772	832 772
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	1 902 713	BE		1 902 713	1 890 619
		Prêts	BF	251 303	BG		251 303	251 303
		Autres immobilisations financières *	BH	48 395	BI		48 395	48 395
		TOTAL (II)	BJ	**32 954 570**	BK	**14 951 834**	**18 002 736**	**16 019 744**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	7 707 576	BU	222 346	7 485 231	6 980 046
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 443 206	BY	12 947	1 430 259	1 471 193
		Autres créances (3)	BZ	2 453 046	CA		2 453 046	2 528 717
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	8 482 005	CG		8 482 005	6 268 385
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	378 551	CI		378 551	450 906
		TOTAL (III)	CJ	**20 464 385**	CK	**235 293**	**20 229 092**	**17 699 247**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW					
		Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM					
		Ecarts de conversion actif * **(VI)**	CN					
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**53 418 955**	1A	**15 187 127**	**38 231 829**	**33 718 991**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 299 698 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise **SAS SDN** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 640 000)	DA	640 000	640 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	64 000	64 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	4 389 067	4 200 876
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**3 114 838**	**2 388 510**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	345 159	330 747
	TOTAL (I)	DL	**8 553 064**	**7 624 134**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	419 636	394 140
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	**419 636**	**394 140**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 873 452	11 733 732
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 979	4 979
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 357 785	7 447 252
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 006 583	3 865 176
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	901 193	397 354
	Autres dettes	EA	3 117 876	2 257 681
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	(2 740)	(5 457)
	TOTAL (IV)	EC	**29 259 128**	**25 700 717**
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**38 231 829**	**33 718 991**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	18 122 270	15 476 406
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	127	3 389

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : **SAS SDN** — Néant ☐*

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	99 840 776	FB		FC	99 840 776	89 977 389
	Production vendue biens*	FD	72 144	FE		FF	72 144	25 172
	Production vendue services *	FG	4 503 928	FH		FI	4 503 928	3 181 616
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**104 416 848**	FK		FL	**104 416 848**	**93 184 176**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	641 926	622 868
	Autres produits (1) (11)					FQ	197 327	85 191
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**105 256 100**	**93 892 235**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	79 915 207	70 379 975
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(533 763)	(521 674)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	869 097	999 951
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	6 323 955	5 201 526
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 675 464	1 637 516
	Salaires et traitements *					FY	8 083 568	7 927 035
	Charges sociales (10)					FZ	2 356 790	2 435 147
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	1 269 067	1 179 519
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	235 293	193 767
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	84 412	36 000
	Autres charges (12)					GE	49 620	17 948
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**100 328 708**	**89 486 710**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**4 927 393**	**4 405 525**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	34 121	1 360
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	9 271	5 324
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**43 392**	**6 683**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	161 518	158 381
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**161 518**	**158 381**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(118 126)**	**(151 698)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**4 809 266**	**4 253 827**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise **SAS SDN** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	103 375	26 754
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		1 676
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	12 782	610
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**116 157**	**29 040**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	13 634	502 271
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		(939)
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	15 022	37 160
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**28 656**	**538 491**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**87 501**	**(509 451)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	680 074	510 170
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 101 855	845 695
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**105 415 649**	**93 927 957**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**102 300 811**	**91 539 447**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**3 114 838**	**2 388 510**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	390 713	294 958
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 986	2 846
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	28 656	116 157

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2021 (PCG 2021).

Le PCG 2021 correspond au règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :
- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais et accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au P3N au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :
- **Immobilisations incorporelles :** La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations corporelles :** La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations financières :**
  -> Titres de participations : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
  -> Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2ème catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

Règles et Méthodes Comptables

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

En prenant pour hypothèse que la probabilité pour le salarié de partir en retraite par un départ volontaire est de 100%, ces engagements sont évalués à 435 755 euros.
Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.

Un contrat d'assurance a été souscrit par la société afin de couvrir une partie des engagements de retraite. Les fonds disponibles au 30/06/2022 s'élèvent à la somme de 204 577€.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COVID19

En date du 30 janvier 2020, l'OMS déclare une Urgence de Santé Publique de Portée internationale (USPPI) après avoir confirmé, le 22 janvier 202, la transmission interhumaine du virus Covid-19.
Le 11 Mars 2020, l'OMS estime que la Covid-19 peut être qualifiée de pandémie mondiale.

Le 16 mars 2020, le Gouvernement instaure un confinement général à compter du 17 Mars 2020 jusqu'au 11 Mai 2020.

L'état d'urgence sanitaire a été instauré sur l'ensemble du territoire national le 24 Mars 2020 avec la publication de la loi du 23 Mars 2020 pour faire face à la pandémie de la Covid-19. Il a été prolongé jusqu'au 10 Juillet 2020 par la loi du 11 Mai 2020.

L'état d'urgence sanitaire a été instauré à nouveau par la loi du 14 Octobre 2020 et prolongé jusqu'au 16 Février 2021 inclus par la loi du 15 Novembre 2020.

En date du 29 Octobre 2020, le Gouvernement a annoncé la mise en place d'un second confinement jusqu'au 27 Novembre 2020 inclus; Contrairement au premier confinement, cette fois les rayons dits "non essentiels" ont également dû être fermés pendant cette période.

Cet état d'urgence a encore une fois été prolongé jusqu'au 1er Juin 2021.

Les conséquences de cette pandémie n'ont pas clairement impacté les comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2022.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Règles et Méthodes Comptables

L'activité et les résultats du nouvel exercice sont susceptibles d'être impactés :

-par l'amélioration de la situation sanitaire liée au contexte COVID,

-par la hausse des prix des matières premières et de l'énergie, liée au contexte COVID,

-par les fortes tensions inflationistes, accentuées par le contexte international et géopolitique de début 2022

EVENEMENTS ANTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société SDN a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter du 01/07/2015. La société AI Developpement est la tête de groupe et calcule un résultat d'ensemble intégrant les résultats de ses filiales (les sociétés SDN, Barlindis, GCN et Wicola), depuis l'exercice cloturant au 30/06/2016.

Rappel sur l'application de la réglementation sur les actifs :

L'application des normes sur la nouvelle réglementation des actifs (CRC 02-10 & CRC 04-06) a constitué sur l'exercice clôturant au 30/09/2006 un changement de méthode que nous tenons à rappeler.

L'application de cette méthode concerne les postes suivants:

-Le compte 212000 Agencements et aménagement des terrains;
-Le compte 213150 Ensemble immob. Adm et commercial sur sol propre;
-Le compte 213200 Ensemble immob extension magasin.

Les amortissements dérogatoires constatent l'écart de la durée d'amortissement sur la structure passée de 20 à 25 ans.

Ils sont comptabilisés au compte 145100.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2022

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SAS SDN** — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	KD	**353 911**	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	5 680 864	KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants	L9	KJ	6 975 699	KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants	M1	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants	M2	KP	1 911 510	KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants	M3	KS	4 691 049	KT	KU 163 042
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	5 276 500	KW	KX 96 939
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	1 530	KZ	LA 69 567
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	1 251 478	LC	LD 46 725
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH	536 881	LI	LJ 2 863 693
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES		**TOTAL III**	LN	**26 325 512**	LO	LP **3 239 965**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIERES	Autres participations		8U	832 772	8V	8W
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		1P	1 890 619	1R	1S 12 094
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	299 698	1U	1V
FINANCIERES		**TOTAL IV**	LQ	**3 023 089**	LR	LS **12 094**
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		ØG	**29 702 511**	ØH	ØJ **3 252 059**

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	IO		LV	LW **353 911**	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY 5 680 864	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA	MB 6 975 699	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	MH 1 911 510	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK 4 854 091	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	MN 5 373 439	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	MQ 71 097	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	MT 1 298 203	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA 3 400 574	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
CORPORELLES		**TOTAL III**	IY		NG	NH **29 565 477**	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIERES	Autres participations		IØ		ØX	ØY 832 772	ØZ
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C 1 902 713	2D
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F 299 698	2G
FINANCIERES		**TOTAL IV**	I3		NJ	NK **3 035 183**	2H
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	ØL **32 954 570**	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/06/2022

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS SDN** Néant ☐*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées"

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE ..... -	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE ..... =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(6)

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2022

Désignation de l'entreprise : **SAS SDN** — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	159 248	PF	8 087	PG		PH	167 335
TOTAL I		RK	**159 248**	RM	**8 087**	RN		RO	**167 335**
Terrains		PI	878 001	PJ	38 778	PK		PL	916 779
Constructions	Sur sol propre	PM	2 902 483	PN	358 729	PO		PQ	3 261 212
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	1 290 540	PW	104 264	PX		PY	1 394 803
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 642 400	QA	316 074	QB		QC	3 958 473
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	4 104 136	QE	279 990	QF		QG	4 384 125
	Matériel de transport	QH	1 530	QI	2 012	QJ		QK	3 542
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	704 430	QM	161 134	QN		QO	865 564
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	**13 523 519**	QV	**1 260 980**	QW		QX	**14 784 499**
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	**13 682 767**	ØP	**1 269 067**	ØQ		ØR	**14 951 834**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4	4 603	Q5		Q6		Q7		Q8	4 603
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2	10 418	R3		R4		R5	610	R6	9 809
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4	**15 022**	X5		X6		X7	**610**	X8	**14 412**
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR	**15 022**	NS		NT		NU	**610**	NV	**14 412**

Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	**15 022**	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	**610**	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	**14 412**

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2056 2022

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : **SAS SDN** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	330 747	TM	15 022	TN	610	TO	345 159
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	**330 747**	TS	**15 022**	TT	**610**	TU	**345 159**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	375 779	4B	84 412	4C	46 744	4D	413 447
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	18 361	4P		4R	12 172	4S	6 189
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	**394 140**	TV	**84 412**	TW	**58 916**	TX	**419 636**
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	193 767	6P	222 346	6R	193 767	6S	222 346
	Sur comptes clients	6T	10 702	6U	12 947	6V	10 702	6W	12 947
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	**204 469**	TY	**235 293**	TZ	**204 469**	UA	**235 293**
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**929 356**	UB	**334 726**	UC	**263 995**	UD	**1 000 088**
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	319 705	UF	251 213		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	15 022	UK	12 782		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGFIP C5110.10022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) **ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

DGFiP N° 2057 2022

Désignation de l'entreprise : **SAS SDN** — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A — ETAT DES CREANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	251 303	UR	251 303	US	
	Autres immobilisations financières	UT	48 395	UV	48 395	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	57 701		57 701		
	Autres créances clients	UX	1 385 505		1 385 505		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	5 781		5 781		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 252		1 252		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	243 571		243 571		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	394 927		394 927		
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	1 085 373		1 085 373		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	722 142		722 142		
	Charges constatées d'avance	VS	378 551		378 551		
	TOTAUX	VT	**4 574 501**	VU	**4 574 501**	VV	

RENVOIS

(1) Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice : VD

(1) Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice : VE

(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques) : VF

CADRE B — ETAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	127	127		
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	12 873 325	1 736 467	7 110 361	4 026 497
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	4 979	4 979		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	8 357 785	8 357 785		
Personnel et comptes rattachés		8C	2 043 825	2 043 825		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 108 606	1 108 606		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	32 077	32 077		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	822 074	822 074		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	901 193	901 193		
Groupe et associés (2)		VI	1 972 367	1 972 367		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 145 510	1 145 510		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	(2 740)	(2 740)		
TOTAUX		VY	**29 259 128**	VZ **18 122 270**	**7 110 361**	**4 026 497**

RENVOIS

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice : VJ — 2 708 720

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice : VK — 1 564 345

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques : VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

N° 2057 ACD-GROUPE

"SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE - S.D.N."

Société par Actions Simplifiée au capital de €.640 000
Siège Social : 142 rue Léon Blum
62290 NOEUX LES MINES
323 859 249 RCS ARRAS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 30 JUIN 2022 ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

DU MERCREDI 16 NOVEMBRE 2022

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter de la manière suivante, le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022, s'élevant à €.3 114 838,41 de la manière suivante, à savoir :

- à distribuer aux associés à titre de dividendes .....€.2 200 320,00
- le solde à la réserve facultative ..... €. 914 518,41

En conséquence, chaque action donnerait droit à son titulaire à un dividende de €.34,38.

***

Nous vous rappelons que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment la Loi de Finances pour 2020 :

1 – Les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30% regroupant :

* Le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80%, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à €.50.000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à €.75.000 pour les couples soumis à imposition commune ;
* Les prélèvements sociaux de 17,20 %, les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 – Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

***

En conséquence :

- la réserve légale restera fixée à €.64 000, soit 10 % du capital,
- la réserve facultative sera portée de €.4 389 066,46 à €.5 303 584,87.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants ont été distribués à savoir :

* par décision de l'Assemblée Générale en date du 9 novembre 2019, un dividende global de €.1.600.000, soit €.25 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.
* par décision de l'Assemblée Générale en date du 6 novembre 2020, un dividende global de €.200.000, soit €.31,25 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.
* par décision de l'Assemblée Générale en date du 12 novembre 2021, un dividende global de €.2 200 320, soit €.34,38 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.

Cette résolution est adoptée à l'unnimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

EXEMPLAIRE GREFFE

S D N

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 640 000 €

Siège social : 142 rue Léon Blum
BP 95
62290 NOEUX LES MINES

RCS BETHUNE B 323 859 249
SIRET : 323 859 249 00027
APE : 4711F

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2022

VDB

S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassocies.fr
web : vdbassocies.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

S D N

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 640 000 €

Siège social : 142 rue Léon Blum
BP 95
62290 NOEUX LES MINES

RCS BETHUNE B 323 859 249
SIRET : 323 859 249 00027
APE : 4711F

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2022

AUX ASSOCIES DE LA SOCIETE SDN,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 9 novembre 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société SDN, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

VI/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DURY, le 2 novembre 2022

VDB ET ASSOCIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Représenté par :
Rachid AISSAOUI

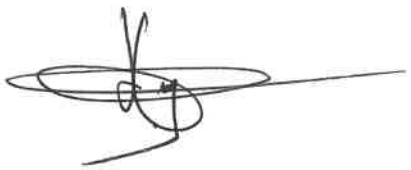

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Etats financiers au 30/06/2022

BILAN

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

MUBEX

Bilan Actif

		30/06/2022			30/06/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	177 911	167 335	10 575	18 662
	Fonds commercial (1)	176 000		176 000	176 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	5 680 864	916 779	4 764 085	4 802 863
	Constructions	8 887 209	4 656 016	4 231 193	4 694 186
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	4 854 091	3 958 473	895 618	1 048 649
	Autres immobilisations corporelles	6 742 739	5 253 231	1 489 508	1 719 413
	Immobilisations en cours	3 400 574		3 400 574	536 881
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	832 772		832 772	832 772
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 902 713		1 902 713	1 890 619
	Prêts	251 303		251 303	251 303
	Autres immobilisations financières	48 395		48 395	48 395
	TOTAL (II)	**32 954 570**	**14 951 834**	**18 002 736**	**16 019 744**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	7 707 576	222 346	7 485 231	6 980 046
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 443 206	12 947	1 430 259	1 471 193
	Autres créances	2 453 046		2 453 046	2 528 717
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	8 482 005		8 482 005	6 268 385
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	378 551		378 551	450 906
	TOTAL (III)	**20 464 385**	**235 293**	**20 229 092**	**17 699 247**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**53 418 955**	**15 187 127**	**38 231 829**	**33 718 991**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			299 698	299 698
	(3) dont créances à plus d'un an				

Commissaire aux Comptes

Bilan Passif

		30/06/2022	30/06/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	640 000	640 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	64 000	64 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 389 067	4 200 876
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**3 114 838**	**2 388 510**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	345 159	330 747
	Total des capitaux propres	**8 553 064**	**7 624 134**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	419 636	394 140
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**419 636**	**394 140**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	12 873 452	11 733 732
	Emprunts et dettes financières divers	4 979	4 979
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 357 785	7 447 252
	Dettes fiscales et sociales	4 006 583	3 865 176
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	901 193	397 354
	Autres dettes	3 117 876	2 257 681
	Produits constatés d'avance (1)	(2 740)	(5 457)
	Total des dettes	**29 259 128**	**25 700 717**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**38 231 829**	**33 718 991**

	Total du bilan en centimes	38 231 828,55	33 718 991,06
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	18 122 270	15 476 406
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	127	3 389

SA Cabinet [illegible]
Commissaire aux Comptes

MUBEX

Etats financiers au 30/06/2022

COMPTE DE RESULTAT

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

MUBEX

Compte de Résultat 1/2

		France	Exportation	30/06/2022 12 mois	30/06/2021 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	99 840 776		99 840 776	89 977 389
	Production vendue (Biens)	72 144		72 144	25 172
	Production vendue (Services et Travaux)	4 503 928		4 503 928	3 181 616
	Montant net du chiffre d'affaires	**104 416 848**		**104 416 848**	**93 184 176**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			641 926	622 868
	Autres produits			197 327	85 191
	Total des produits d'exploitation (1)			**105 256 100**	**93 892 235**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			79 915 207	70 379 975
	Variation de stock			(533 763)	(521 674)
	Achats de matières et autres approvisionnements			869 097	999 951
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			6 323 955	5 201 526
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 675 464	1 637 516
	Salaires et traitements			8 083 568	7 927 035
	Charges sociales du personnel			2 356 790	2 435 147
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 269 067	1 179 519
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			235 293	193 767
	Dotations aux provisions			84 412	36 000
	Autres charges			49 620	17 948
	Total des charges d'exploitation (2)			**100 328 708**	**89 486 710**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**4 927 393**	**4 405 525**

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

MUBEX

Compte de Résultat 2/2

		30/06/2022	30/06/2021
	RESULTAT D'EXPLOITATION	4 927 393	4 405 525
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	34 121	1 360
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	9 271	5 324
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**43 392**	**6 683**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	161 518	158 381
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**161 518**	**158 381**
	RESULTAT FINANCIER	**(118 126)**	**(151 698)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**4 809 266**	**4 253 827**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	103 375	26 754
	Sur opérations en capital		1 676
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	12 782	610
	Total des produits exceptionnels	**116 157**	**29 040**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	13 634	502 271
	Sur opérations en capital		(939)
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	15 022	37 160
	Total des charges exceptionnelles	**28 656**	**538 491**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**87 501**	**(509 451)**
	PARTICIPATION DES SALARIES	680 074	510 170
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 101 855	845 695
	TOTAL DES PRODUITS	**105 415 649**	**93 927 957**
	TOTAL DES CHARGES	**102 300 811**	**91 539 447**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**3 114 838**	**2 388 510**

Résultat de l'exercice en centimes	**3 114 838,41**	**2 388 510,46**
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Commissaire aux Comptes
MUBEX

Etats financiers au 30/06/2022

ANNEXE

SAS IDB et Associés
Commissaires aux Comptes

MUBEX

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2021 (PCG 2021).

Le PCG 2021 correspond au règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :
- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

SAS SDN et Associés Commissaire aux Comptes
MUBEX

Règles et Méthodes Comptables

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais et accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au P3N au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :
- **Immobilisations incorporelles :** La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations corporelles :** La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations financières :**
  -> Titres de participations : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
  -> Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2ème catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

SAS MCP et Associés Commissaires aux Comptes
MUBEX

Règles et Méthodes Comptables

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

En prenant pour hypothèse que la probabilité pour le salarié de partir en retraite par un départ volontaire est de 100%, ces engagements sont évalués à 435 755 euros.
Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.

Un contrat d'assurance a été souscrit par la société afin de couvrir une partie des engagements de retraite. Les fonds disponibles au 30/06/2022 s'élèvent à la somme de 204 577€.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COVID19

En date du 30 janvier 2020, l'OMS déclare une Urgence de Santé Publique de Portée internationale (USPPI) après avoir confirmé, le 22 janvier 202, la transmission interhumaine du virus Covid-19.
Le 11 Mars 2020, l'OMS estime que la Covid-19 peut être qualifiée de pandémie mondiale.

Le 16 mars 2020, le Gouvernement instaure un confinement général à compter du 17 Mars 2020 jusqu'au 11 Mai 2020.

L'état d'urgence sanitaire a été instauré sur l'ensemble du territoire national le 24 Mars 2020 avec la publication de la loi du 23 Mars 2020 pour faire face à la pandémie de la Covid-19. Il a été prolongé jusqu'au 10 Juillet 2020 par la loi du 11 Mai 2020.

L'état d'urgence sanitaire a été instauré à nouveau par la loi du 14 Octobre 2020 et prolongé jusqu'au 16 Février 2021 inclus par la loi du 15 Novembre 2020.

En date du 29 Octobre 2020, le Gouvernement a annoncé la mise en place d'un second confinement jusqu'au 27 Novembre 2020 inclus; Contrairement au premier confinement, cette fois les rayons dits "non essentiels" ont également dû être fermés pendant cette période.

Cet état d'urgence a encore une fois été prolongé jusqu'au 1er Juin 2021.

Les conséquences de cette pandémie n'ont pas clairement impacté les comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2022.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

SAS MDS et Associés Commissaire aux Comptes
MUBEX

Règles et Méthodes Comptables

L'activité et les résultats du nouvel exercice sont susceptibles d'être impactés :

-par l'amélioration de la situation sanitaire liée au contexte COVID,

-par la hausse des prix des matières premières et de l'énergie, liée au contexte COVID,

-par les fortes tensions inflationistes, accentuées par le contexte international et géopolitique de début 2022

EVENEMENTS ANTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société SDN a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter du 01/07/2015. La société AI Developpement est la tête de groupe et calcule un résultat d'ensemble intégrant les résultats de ses filiales (les sociétés SDN, Barlindis, GCN et Wicola), depuis l'exercice cloturant au 30/06/2016.

Rappel sur l'application de la réglementation sur les actifs :

L'application des normes sur la nouvelle réglementation des actifs (CRC 02-10 & CRC 04-06) a constitué sur l'exercice clôturant au 30/09/2006 un changement de méthode que nous tenons à rappeler.

L'application de cette méthode concerne les postes suivants:

-Le compte 212000 Agencements et aménagement des terrains;
-Le compte 213150 Ensemble immob. Adm et commercial sur sol propre;
-Le compte 213200 Ensemble immob extension magasin.

Les amortissements dérogatoires constatent l'écart de la durée d'amortissement sur la structure passée de 20 à 25 ans.

Ils sont comptabilisés au compte 145100.

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES	30/06/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
	Du capital social début exercice	64 000,00	10,0000	640 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**64 000,00**	**10,0000**	**640 000,00**

Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	30/06/2022	Interne	Externe
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	11	
	Professions intermédiaires	26	
	Employés	274	
	Ouvriers		
	TOTAL	**311**	

SAS MDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

MUBEX

Dettes assorties de garanties

1) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Acquisition ensemble immobilier

Valeur d'origine 7 000 000 €

Taux E3M + 1,20%

Durée 15 ans

Dernière échéance 30/09/2028

Remboursements constants

Garanties : Privilège de prêteurs de deniers + Hypothèque à hauteur de 5.026.313€

Montant restant dû à la clôture : 3 038 081 €

2) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Création Drive

Valeur d'origine 1 300 000 €

Taux E3M + 1,50%

Durée 12 ans

Dernière échéance 04/2024

Remboursements constants

Garanties : Nantissement du fonds de commerce en rang utile
Hypothèque à hauteur de 50% du montant du financement

Montant restant dû à la clôture : 229 509 €

3) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Investissements + acquisition mobiliére

Valeur d'origine 2 500 000 €

Taux E3M + 1%

Durée 12 ans

SAS VDB et ASSOCIÉS Commissaire aux Comptes

Dettes assorties de garanties

Dernière échéance 06/2027

Remboursements constants avec différé en capital d'un an.

Garanties : Nantissement du fonds de commerce en rang utile
Caution solidaire et divise des parrains à hauteur de 100% du financement pendant 5 années consécutives de couverture de la dette par la CAF
Caution de Monsieur DESMONT à hauteur de 10% pendant toute la durée du financement

Montant restant dû à la clôture : 1 170 460 €

4) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Acquisition mobilière

Valeur d'origine 700 000 €

Taux E3M + 1.05%

Durée 15 ans

Dernière échéance 12/2030

Remboursements constants.

Garanties : Privilège de prêteurs de deniers à hauteur de l'acquisition

Montant restant dû à la clôture : 405 334 €

5) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Acquisition immobilière

Valeur d'origine 1 000 000 €

Taux E3M flooré + 0.50 %

Durée 7 ans

Dernière échéance 03/2023

Remboursements constants.

Garanties : nantissement du fonds de commerce en rang utile

Montant restant dû à la clôture : 254 617 €

Dettes assorties de garanties

6) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Travaux mgasin

Valeur d'origine 995 046 €

Taux E3M flooré + 0.50 %

Durée 7 ans

Dernière échéance 09/2026

Remboursements constants.

Garanties : nantissement du fonds de commerce en rang utile

Montant restant dû à la clôture : 608 337 €

7) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Portage de terrains

Valeur d'origine 1 500 000 €

Taux 1.10% fixe

Durée 10 ans

Dernière échéance 09/2030

Remboursements constants.

Garanties : nantissement du fonds de commerce en gara ntie du remboursement du prêt, en principal, intérêts, frais, commissions et autres accessoires et de l'execution de toutes les obkigations resultant du prêt consenti par la Prêteur.

Montant restant dû à la clôture : 1 249 251 €

8) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Portage de terrains

Valeur d'origine 1 000 000 €

Taux 1.39% fixe

Durée 5 ans

SAS VDC et ASSOCIES Commissaires aux Comptes

Dettes assorties de garanties

Dernière échéance 09/2025

Remboursements IN FINE 09/2025

Garanties : nantissement du fonds de commerce en gara ntie du remboursement du prêt, en principal, intérêts, frais, commissions et autres accessoires et de l'execution de toutes les obkigations resultant du prêt consenti par la Prêteur.

Montant restant dû à la clôture : 1 000 000 €

9) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet :	Travaux magasin
Valeur d'origine	1 500 000 €
Taux	Euribor 3 mois (flooré à 0) +0.7%
Durée	12 ans
Dernière échéance	12/2032

Garanties : nantissement du fonds de commerce en gara ntie du remboursement du prêt, en principal, intérêts, frais, commissions et autres accessoires et de l'execution de toutes les obkigations resultant du prêt consenti par la Prêteur.

Montant restant dû à la clôture : 1 335 893 €

10) EMPRUNT BPI 3 TRANCHES

Objet :	Travaux magasin
Valeur d'origine	1 500 000 €
Taux	0.93%
Durée	12 ans
Dernière échéance	12/2032

Garanties : - nantissement du chef de la société SDN, identifiée par le N°323 859 249 RCS ARRAS, en 8ème rang à hauteur de 1 500 000,00 EUR, en concurrence avec le Crédit Agricole à hauteur de 1 500 000,00 EUR.
- nantissement du fonds de commerce en gara ntie du remboursement du prêt, en principal, intérêts, frais, commissions et autres accessoires et de l'execution de toutes les obkigations resultant du prêt consenti par la Prêteur.

Montant restant dû à la clôture : 1 355 272 €

11) EMPRUNT BPI

SAS Vidal et Associés Commissaire aux Comptes

Dettes assorties de garanties

Objet :	EXTENSION RESERVES
Valeur d'origine	1 500 000 €
Taux	0.82% FIXE
Durée	12 ans
Dernière échéance	03/2034

Garanties : -nantissement du chef de la société SDN, identifiée par le N°323 859 249 RCS ARRAS, en 8ème rang à hauteur de 1 500 000,00 EUR, en concurrence avec le Crédit Agricole à hauteur de 1 500 000,00 EUR.
- nantissement du fonds de commerce en gara ntie du remboursement du prêt, en principal, intérêts, frais, commissions et autres accessoires et de l'execution de toutes les obkigations resultant du prêt consenti par la Prêteur.

Montant restant dû à la clôture : 1 471 570 €

12) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet :	EXTENSION RESERVES
Valeur d'origine	1 500 000 €
Taux	E3M + 0.70%
Durée	12 ans
Dernière échéance	06/2034

Remboursements constants.

Garanties : - nantissement du fonds de commerce en concurrence de rang avec BPI FRANCE.

Montant restant dû à la clôture : 752 161 €

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES

Caution en faveur de la SOCIETE DISTRAL

Autorisation comité directeur 09/09/2004 (modifié le 20/09/2007)

Caution simple et divise au profit de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France en garantie d'un emprunt de 10.700.000 €remboursable en 180 mois dans la limite de 1.070.000 € et pour une durée limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs de la société DISTRAL du ratio suivant :
CAF/Part à moins d'un an de la Dette à Moyen et Long Terme > 1.

Montant de la caution :	**1 070 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE TILLOY EXPANSION

Autorisation comité directeur 31/01/2008

Caution solidaire au profit de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France en garantie d'une facilité de caisse de 5.000.000 € pour une durée indéterminée.
Caution limitée à 700.000 €

Montant de la caution :	**700 000.00 €**

Autorisation comité directeur 24/03/2022

Caution solidaire au profit de la Caisse d'épargne en garantie d'un emprunt de 5.400.000 € pour une durée indéterminée.
Caution limitée à 103 846 €

Montant de la caution :	**103 846.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE SEVHOLD

Autorisation comité directeur 07/05/2015

SAS Vos et Associés Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

Caution solidaire et divise au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 2.160.000 €.

Montant de la caution :	**270 000.00 €**

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Caution solidaire et divise au profit de la banque ARKEA en garantie d'un emprunt de 2.160.000 €.

Montant de la caution :	**135 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE DESMONT

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Caution solidaire et divise au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 840.000 €.

Montant de la caution :	**105 000.00 €**

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Caution solidaire et divise au profit de la banque ARKEA en garantie d'un emprunt de 840.000 €.

Montant de la caution :	**52 500.00 €**

Caution en faveur de la SARL TILLOY

Autorisation comité directeur 30/06/2016

Caution solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 17.800.000 €.

Montant de la caution :	**434 146.00 €**

Autorisation comité directeur du 22/11/2018:

Caution solidaire en garantie d'un emprunt total de 8 500 000€ d'une durée de 15 ans (auprès du Crédit Agricole Nord de France pour 1 700 00€.

Montant de la caution :	**180 851.00 €**

SAS VDB et Associés Commissaire aux Comptes

MUBEX

Engagements hors bilan

Autorisation comité directeur 24/06/2021

Caution solidaire au profit de EDEL en garantie du remboursement d'un emprunt de 4.000.000 €.

Montant de la caution :	**142.857 €**

Autorisation comité directeur 28/04/2022

Caution solidaire au profit de la caisse d'épargne, du crédit Agricole, du crédit coopératif et du CIC en garantie d'une ouverture de crédit de 4.000.000 €.

Montant de la caution :	**74 074 €**

Caution en faveur de la SAS DOMARLEX

Caution solidaire au profit de BPI FRANCE en garantie du remboursement d'un emprunt de 6.733.000 € à hauteur de 15% de l'encours cumulé du crédit jusqu'à ce que les sociétés SDH, DOMARLEX et FINANCIERE ALEXANDRE DOMART produisent, après la période de franchise en capital, 5 exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires, sans RAN négatif, sans transfert de charges, avec une CAF consolidée ouvrant la part à moins d'un an de l'endettement consolidé du prêt de 6 733 000,00 EUR sur 15 ans, en principal, intérêts, frais et accessoires y compris l'indemnité de remboursement anticipé.

Montant de la caution :	**1 009 950.00 €**

Caution solidaire au profit du crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 3 366 500 € à hauteur de 15% de l'encours cumulé du crédit jusqu'à ce que les sociétés SDH, DOMARLEX et FINANCIERE ALEXANDRE DOMART produisent, après la période de franchise en capital, 5 exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires, sans RAN négatif, sans transfert de charges, avec une CAF consolidée ouvrant la part à moins d'un an de l'endettement consolidé du prêt de 3 366 500 EUR sur 15 ans, en principal, intérêts, frais et accessoires y compris l'indemnité de remboursement anticipé.

Montant de la caution :	**504 975.00 €**

SAS VDE et ASSOCIES
Commissaires aux Comptes
MUBEX

Engagements hors bilan

Caution solidaire au profit du crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 3 366 500 € à hauteur de 15% de l'encours cumulé du crédit jusqu'à ce que les sociétés SDH, DOMARLEX et FINANCIERE ALEXANDRE DOMART produisent, après la période de franchise en capital, 5 exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires, sans RAN négatif, sans transfert de charges, avec une CAF consolidée ouvrant la part à moins d'un an de l'endettement consolidé du prêt de 3 366 500 EUR sur 15 ans, en principal, intérêts, frais et accessoires y compris l'indemnité de remboursement anticipé.

Montant de la caution :	**504 975.00 €**

Caution en faveur de la SAS VIOLAINEDIS :

Autorisation comité directeur du 20/12/2018 :

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 1 500 000€ d'une durée de 12 ans.

Montant de la caution :	**225 000.00 €**

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 137 500€ d'une durée de 7 ans.

Montant de la caution :	**20 625.00 €**

Caution solidaire auprès d'EDEL en garantie d'un emprunt de 137 500€ d'une durée de 7 ans.

Montant de la caution :	**20 625.00 €**

Autorisation du comité directeur 27/12/2018 :

Caution solidaire auprès d' Edel en garantie d'un emprunt de 2 500 000€ d'une durée de 15 ans.

Montant de la caution :	**375 000.00 €**

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 2 345 000€ d'une durée de 15 ans.

Engagements hors bilan

Montant de la caution :	**351 750.00 €**

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt.

Montant de la caution :	**194 032.00 €**

Caution en faveur de la SAS VALDIS :

Autorisation comité directeur du 13/12/2018 :

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 700 000€ d'une durée de 15 ans.

Montant de la caution :	**91 000.00 €**

Caution solidaire auprès d'EDEL en garantie d'un emprunt de 700 000€ d'une durée de 15 ans.

Montant de la caution :	**91 000.00 €**

Caution en faveur de AIRE DISTRIBUTION :

Autorisation comité directeur du 14/03/2019:

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 770 000€ d'une durée de 15 ans.

Montant de la caution :	**92 400.00 €**

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 300 000€ d'une durée de 3 ans.

SAS Nob et Associés Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

Montant de la caution :	**36 000.00 €**

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un billet de trésorerie de 1 000 000€ d'une durée de 1 an.

Montant de la caution :	**120 000.00 €**

Autorisation du comité directeur du 22/11/2018:

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 1 000 000€ d'une durée de 15 ans.

Montant de la caution :	**120 000.00 €**

ENGAGEMENTS DONNES PAR SDNE ET REPRIS PAR SDN

Caution en faveur de la SOCIETE SODIDOUAI

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution solidaire et divise au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.100.000 €.

Montant de la caution :	**120 750.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE SODIDOUAI

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.080.000 €.

Montant de la caution :	**62 100.00 €**

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 720.000 €.

SAS [illegible] et Associés
Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

Montant de la caution :	**41 400.00 €**

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.740.000 €.

Montant de la caution :	**100 050.00 €**

Autorisation comité directeur 08/04/2010

Caution solidaire au profit de la banque EDEL en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.000.000 €.

Montant de la caution :	**375 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE HATTEN

Autorisation comité directeur 03/02/2011

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.500.000 €.

Montant de la caution :	**375 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE HOLDING SAINT NICOLAS

Autorisation comité directeur 03/02/2011

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.530.000 €.

Montant de la caution :	**379 500.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE NICOLADIS

Autorisation comité directeur 03/02/2011

Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.657.000 €.

Montant de la caution :	**398 550.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE VIOLAINEDIS

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Caution solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.347.000 €.

Montant de la caution :	**673 500.00 €**

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Caution solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.143.000 €.

Montant de la caution :	**673 500.00 €**

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Caution solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 600.000 €.

Montant de la caution :	**300 000.00 €**

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Caution solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.400.000 €.

Montant de la caution :	**300 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE AULNOYDIS

Autorisation comité directeur 23/01/2014

Caution divise et solidaire au profit de credit agricole en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.100.000 €.

Montant de la caution :	**465 000.00 €**

Autorisation comité directeur 15/05/2014

Caution divise et solidaire au profit de finamur en garantie du remboursement d'un contrat de crédit bail de 18.000.000 €.

Montant de la caution :	**2 700 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE TILLOY AYMERIES

SAS Mazars et Associés Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

Autorisation comité directeur 15/05/2014

Caution divise et solidaire en garantie du remboursement d'un contrat de crédit bail de 4.000.000 €.

Montant de la caution :	**600 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE FINANCIERE DIMITRI DOMART

Autorisation comité directeur 25/09/2014

Caution divise et solidaire au profit de BPIFrance Financement en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.234.000 €.

Montant de la caution :	**404 250.00 €**
	+intérêts, commissions, frais et accessoires

Autorisation comité directeur 25/09/2014

Caution divise et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.234.000 €.

Montant de la caution :	**404 250.00 €**
	+intérêts, commissions, frais et accessoires

Caution en faveur de la SOCIETE SCAPARTOIS

Autorisation comité directeur du 11 05 2017

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 40 000 000 € remboursable en 199 mois comprenant un différé d'amortissement jusqu'en décembre 2018 à hauteur de 975 610 € plus intérêts et accessoires.

Montant de la caution :	**975 610.00 €**
	+intérêts, commissions, frais et accessoires

Autorisation comité directeur du 28 04 2022

Caution solidaire au profit de la caisse d'épargne, du crédit Agricole, du crédit coopératif et du CIC en garantie d'une ouverture de crédit de 27.500.000 €.

Montant de la caution :	**509 259.00 €**

SAS Mont et Associés Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

Caution en faveur de la SOCIETE VALDIS

Autorisation comité directeur du 30 11 2017

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 4 350 000 € remboursable en 15 ans dont 1 an de différé d'amortissement, à hauteur de 565 500 €

Montant de la caution :	**565 500 €**

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt auprès d'Edel d'un montant de 4 350 000 € remboursable en 15 ans dont 1 an de différé d'amortissement, à hauteur de 565 500 €

Montant de la caution :	**565 500 €**

Autorisation comité directeur du 11 01 2018

Caution solidaire en garantie d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 1 325 000 € remboursable en 120 mois, à hauteur de 13 %, soit 172 250 €

Montant de la caution :	**172 250 €**

Caution solidaire en garantie d'un emprunt auprès d''Edel d'un montant de 1 325 000 € remboursable en 120 mois, à hauteur de 13 %, soit 172 250 €

Montant de la caution :	**172 250 €**

SAS Vue et Associés
Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

Caution en faveur de la SOCIETE BARLINDIS

Autorisation comité directeur du 19 12 2019

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 3 300 000 € remboursable en 15 ans, à hauteur de 100% de l'encours soit 3 300 000 €

Montant de la caution :	**3 290 550 €**

Caution solidaire en garantie du remboursement de BPI d'un montant de 1 000 000 € remboursable en 10 ans, à hauteur de 100% de l'encours soit 1 000 000 €

Montant de la caution :	**1 000 000 €**

Caution en faveur de la SOCIETE VERMELDIS

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 840 000 € remboursable en 15 ans, à hauteur de 100% de l'encours soit 840 000 €

Montant de la caution :	**105 000 €**

Caution en faveur de la SOCIETE ELMADIS

Autorisation comité directeur du 08 04 2021

. Caution solidaire et divise de la société ELMADIS au titre des 4 emprunts bancaires d'un montant global de 14 050 000 €, et aux conditions présentées le 8 AVRIL 2021, consentis par les banques désignées ci-dessous (les Prêteurs), dans les proportions suivantes :

Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

Prêteur	Engagement maximum de la Société au titre de la caution solidaire	% des sommes empruntées
BANQUE CIC NORD OUEST	512 050	11 %
CRCANDF	330 000	11 %
LA BANQUE POSTALE	390 500	11 %
ARKEA BANQUE	312 950	11 %
Total	**1 545 500**	**11 %**

-CIC : emprunt de 4 655 000 €, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).
-CRCANDF : emprunt de 3 000 000 €, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).
-BANQUE POSTALE : emprunt de 3 550 000 €, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).
-ARKEA BANQUE : emprunt de 2 845 000 €, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).

Caution en faveur de la SOCIETE AMANDIS

Autorisation comité directeur du 08 04 2021

. Caution solidaire et divise de la société AMANDIS au titre des 4 emprunts bancaires d'un montant global de 27 100 000 €, et aux conditions présentées le 8 AVRIL 2021, consentis par les banques désignées ci-dessous (les Prêteurs), dans les proportions suivantes :

Prêteur	Engagement maximum de la Société au titre de la caution solidaire	% des sommes empruntées
BANQUE CIC NORD OUEST	877 250	11 %
CRCANDF	660 000	11 %
LA BANQUE POSTALE	745 250	11 %
ARKEA BANQUE	698 500	11 %
Total	**2 981 000**	**11 %**

-CIC : emprunt de 7 975 000 €, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).
-CRCANDF : emprunt de 6 000 000 €, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).
-BANQUE POSTALE : emprunt de 6 775 000€, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).
-ARKEA BANQUE : emprunt de 6 350 000 €, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).

ENGAGEMENTS RECUS

SAS Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

Autorisation comité directeur 27/05/2010

Cautions reçus dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la banque Edel d'un montant de 1.000.000€.

-caution solidaire de la société SDH à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société AMANDIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société CARVIDIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société ETADIS à hauteur de 250.000 €

La valeur des cautions des sociétés SDH, AMANDIS, CARVIDIS et ETADIS est augmentée des intérêts et commissions, frais et accessoires. Elles sont accordées pour toute la durée du financement.

Montant de la caution reçue	**1 000 000.00€**

Autorisation comité directeur 14/05/2015

Cautions reçus dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la banque du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 3.500.000€.

-caution solidaire de la société DETA DISTRIBUTION à hauteur de 700.000 €

-caution solidaire de la société AMANDIS à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société SDH à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société SODIDOUAI à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société ETADIS à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société ATTINDIS à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société CARVIDIS à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société OLIBE à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société APOLODIS à hauteur de 350.000 €

La valeur des cautions des sociétés DETA DISTRIBUTION, AMANDIS, SDH, SODIDOUAI, ETADIS, ATTINDIS, CARVIDIS, OLIBE et APOLODIS est augmentée des intérêts et commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution reçue	**3 500 000.00€**

Autorisation comité directeur 14/05/2015

Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

Cautions reçus dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la banque du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 2.500.000€.

-caution solidaire de la société DETA DISTRIBUTION à hauteur de 500.000 €

-caution solidaire de la société AMANDIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société SDH à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société SODIDOUAI à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société ETADIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société ATTINDIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société CARVIDIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société OLIBE à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société APOLODIS à hauteur de 250.000 €

La valeur des cautions des sociétés DETA DISTRIBUTION, AMANDIS, SDH, SODIDOUAI, ETADIS, ATTINDIS, CARVIDIS, OLIBE et APOLODIS est augmentée des intérêts et commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution reçue	**2 500 000.00€**

Caution bancaire reçu N° 10000166789 de la francaise des jeux.

Montant de la caution reçue	**55 000.00€**

SÛRETES REELLES CONSENTIES

Autorisation comité directeur 13/04/2012

En garantie d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Mutuel Nord de France de 1.300.000 € d'une durée de 144 mois :

*"Promesse d'hypothèque conventionnelle sur l'immeuble non bâti situé à Noeux Les Mines, cadastré AO 425,427,429,430,431,585,587,589 (situés à Le Rietz), AN 472 (situé à La Pierre au Puits), l'ensemble d'une contenance totale de 72 ares et 62 centiares.

Nantissement du fonds de l'hypermarché.

SAS MDP et Associés Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

Montant restant à rembourser au 30/06/2022 :	**229 509 €**

Autorisation comité directeur 26/09/2013

Hypothèque des biens suivants à hauteur de 5.026.312€ en garantie d'un emprunt de 7.000.000€ souscrit auprès du Crédit Agricole Nord de France :

*Un ensemble de terrains sis à Noeux Les Mines cadastrés AO 29,30,48,137,138,139,140,436,440,441,444,445,447,449,450,452,453,455,456,458,459,461,493,498,499,501 et ZA 27,28,29,30,31,32,33,74,75,78,79,153,156,164,166, l'ensemble d'une contenance totale de 17 hectares 34 ares et 37 centiares.
*Un terrain sis à Noeux Les Mines AO 28 d'une contenance totale de 25 ares et 99 centiares.
*Un ensemble de terrains sis à Noeux Les Mines cadastrés ZA 6,7,8,9,10,132,135,138,141,147,150,158,160,162, l'ensemble d'une contenance totale de 6 hectares 24 ares et 36 centiares.
*Un ensemble de terrains sis à Mazingarbe cadastré sous les sections et numéros ZB 2,3,4,5,6 et 7, l'ensemble d'une contenance totale de 5 hectares, 66 ares et 50 centiares.
*Un ensemble de terrains sis à Mazingarbe cadastré sous les sections et numéros ZB 8,1 et 10, l'ensemble d'une contenance totale de 3 hectares 54 ares et 32 centiares.

Engagement à hauteur de :	**5 026 312.00 €**

Privilège de prêteur de deniers dans le cadre de l'emprunt de 7.000.000 € souscrit auprès du Crédit Agricole Nord de France.

Engagement à hauteur de :	**1 973 687.00 €**

Montant restant à rembourser au 30/06/21 : 3 512 503 €

Inscription de nantissement sur le fonds de commerce en date du 09 décembre 2013 afin de garantir l'emprunt de 200.000 € contracté par la société SDN Exploitation auprès de la banque Edel.

Engagement à hauteur de :	**240 000.00 €**

Inscription de nantissement sur le fonds de commerce autorisé par le comite directeur en date du 14 mai 2015 afin de garantir l'emprunt de 2.500.000 € contracté par la société SDN auprès de la banque Crédit Agricole Nord De France.

Engagement à hauteur de :	**2 500 000.00 €**

Commissaire aux Comptes
MUBEX

Engagements hors bilan

Privilège de prêteurs de deniers autorisé par le comité directeur en date du 19 novembre 2015 afin de garantir l'emprunt de 700.000 € contracté par la société SDN auprès de la banque Crédit Agricole Nord De France.

Engagement à hauteur de :	**700 000.00 €**

Inscription de nantissement sur le fonds de commerce en rant utile afin de garantir un emprunt de 1.000.000 € contracté par la société SDN auprès de ma banque Crédit Agricole Nord De France.

Engagement à hauteur de :	**1 000 000.00 €**

SAS MDB et Associés
Commissaire aux Comptes

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Participation SARL Wicola

dont le siège social est à Noeux-Les-Mines (62 290)
RCS : ARRAS B 384 539 672

- CAPITAL	15 000
- RESERVE LEGALE	1 500
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	0
- AUTRES RESERVES	489 494
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.80 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	799 846
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	107 128
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 30/06/2022	(79 434)
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	0
- COMPTE COURANT SARL Wicola dans SAS SDN CREDITEUR AU 30/06/2022	214 301

- Observations : date de clôture 30 juin 2022

Commissaire aux Comptes

MUBEX

Participation SARL GCN

dont le siège social est à Noeux-Les-Mines (62 290)
RCS : Arras B. 505 123 588

- CAPITAL	10 000
- RESERVE LEGALE	0
- REPORT A NOUVEAU DEBITEUR avant affectation du résultat	73 956
- AUTRES RESERVES	0
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.80 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	9 980
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	101 353
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 30/06/2022	(17 794)
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	0
- COMPTE COURANT SARL GCN dans SAS SDN DEBITEUR AU 30/06/22	146 802

- Observations : date de clôture 30 JUIN 2022

Commissaire aux Comptes

Participation SAS Barlindis

dont le siège social est à Noeux-Les-Mines (62 290)
RCS : Arras B. 529 375 073

- CAPITAL	540 000
- RESERVE LEGALE	0
- REPORT A NOUVEAU DEBITEUR avant affectation du résultat	551 645
- AUTRES RESERVES	0
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.98 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	22 945
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	5 482 392
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 30/06/2022	(129 685)
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	0
- COMPTE COURANT SAS Barlindis dans SAS SDN DEBITEUR AU 30/06/2022	826 047
- Observations : date de clôture 30 JUIN 2022	

Commissaire aux Comptes

Etats financiers au 30/06/2022

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

SAS Mob et Associés
Commissaire aux Comptes

MUBEX

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	353 911					353 911
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**353 911**					**353 911**
CORPORELLES	Terrains	5 680 864					5 680 864
	Constructions sur sol propre	6 975 699					6 975 699
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	1 911 510					1 911 510
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 691 049		163 042			4 854 091
	Instal., agencement, aménagement divers	5 276 500		96 939			5 373 439
	Matériel de transport	1 530		69 567			71 097
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 251 478		46 725			1 298 203
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	536 881		2 863 693			3 400 574
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**26 325 512**		**3 239 965**			**29 565 477**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	832 772					832 772
	Autres titres immobilisés	1 890 619		12 094			1 902 713
	Prêts et autres immobilisations financières	299 698					299 698
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**3 023 089**		**12 094**			**3 035 183**
	TOTAL	**29 702 511**		**3 252 059**			**32 954 570**

Commissaire aux Comptes

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	159 248	8 087		167 335
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**159 248**	**8 087**		**167 335**
CORPORELLES	Terrains	878 001	38 778		916 779
	Constructions sur sol propre	2 902 483	358 729		3 261 212
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	1 290 540	104 264		1 394 803
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 642 400	316 074		3 958 473
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	4 104 136	279 990		4 384 125
	Matériel de transport	1 530	2 012		3 542
	Matériel de bureau, mobilier	704 430	161 134		865 564
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**13 523 519**	**1 260 980**		**14 784 499**
	TOTAL	**13 682 767**	**1 269 067**		**14 951 834**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse-ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains			4 603				4 603
Constructions sur sol propre			10 418			610	9 809
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES			**15 022**			**610**	**14 412**
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL			**15 022**			**610**	**14 412**
TOTAL GENERAL NON VENTILE			**15 022**			**610**	**14 412**

Commissaire aux Comptes

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 30/06/2021	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 30/06/2022
Capital social	640 000				640 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	64 000				64 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	4 200 876	188 190			4 389 067
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	2 388 510	(2 388 510)		3 114 838	3 114 838
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	330 747		15 022	(610)	345 159
TOTAL	**7 624 134**	**(2 200 320)**	**15 022**	**3 114 229**	**8 553 064**

Date de l'assemblée générale
Dividendes attribués 2 200 320
[1] dont dividende provenant du résultat n-1 2 200 320
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 5 423 814
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 5 438 836
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 928 930

Commissaire aux Comptes

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	330 747	15 022	610	345 159
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**330 747**	**15 022**	**610**	**345 159**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	375 779	84 412	46 744	413 447
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités	18 361		12 172	6 189
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**394 140**	**84 412**	**58 916**	**419 636**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	193 767	222 346	193 767	222 346
	Sur comptes clients	10 702	12 947	10 702	12 947
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**204 469**	**235 293**	**204 469**	**235 293**
	TOTAL GENERAL	**929 356**	**334 726**	**263 995**	**1 000 088**
	Dont dotations et reprises - d'exploitation		319 705	251 213	
	Dont dotations et reprises - financières				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles		15 022	12 782	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

SAS Expertise et Audit Comptables
Commissaire aux Comptes
MUBEX

Créances et Dettes

		30/06/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	251 303	251 303	
	Autres immobilisations financières	48 395	48 395	
	Clients douteux ou litigieux	57 701	57 701	
	Autres créances clients	1 385 505	1 385 505	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 781	5 781	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 252	1 252	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	243 571	243 571	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	394 927	394 927	
	Divers			
	Groupe et associés	1 085 373	1 085 373	
	Débiteurs divers	722 142	722 142	
	Charges constatées d'avances	378 551	378 551	
	TOTAL DES CREANCES	**4 574 501**	**4 574 501**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/06/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	127	127		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	12 873 325	1 736 467	7 110 361	4 026 497
	Emprunts et dettes financières divers	4 979	4 979		
	Fournisseurs et comptes rattachés	8 357 785	8 357 785		
	Personnel et comptes rattachés	2 043 825	2 043 825		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 108 606	1 108 606		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	32 077	32 077		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	822 074	822 074		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	901 193	901 193		
	Groupe et associés	1 972 367	1 972 367		
	Autres dettes	1 145 510	1 145 510		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	(2 740)	(2 740)		
	TOTAL DES DETTES	**29 259 128**	**18 122 270**	**7 110 361**	**4 026 497**
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 708 720			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 564 345			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Commissaire aux Comptes

MUBEX

Produits à recevoir

			30/06/2022
Total des Produits à recevoir			**626 016**
AUTRES CREANCES			**626 016**
409811	Avoirs sur ach.a recevoir	86 889	
409821	Avoir fgx a recevoir	432	
409856	Rist a recevoir centrale	529 302	
438600	Charges sociales a payer TA	1 252	
455870	Cpt courant int à recevoir	8 141	

Commissaire aux Comptes

Charges à payer

			30/06/2022
Total des Charges à payer			**4 190 719**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			**2 838**
168840	Int cour s/emp ets credit	2 838	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			**719 605**
408101	Fourn fnp achats	27 605	
408201	Fourn.fnp.frais generaux	411 006	
408511	FRS DEBOURS BILLET VOYAGES	5 098	
408512	FRS DEBOURS TOURISME VOYAGES	275 896	
Dettes fiscales et sociales			**3 454 510**
428200	Personnel conges a payer	725 017	
428400	Participation à verser	680 074	
428610	Intéressement a payer	292 990	
428620	Prov pr conv a payer	18 203	
428640	Primes bilan à verser	224 000	
428680	Pers autres sal a payer	100 897	
438200	Org soc charg s/cong a pay	217 505	
438602	CAP - Effort construction	51 518	
438605	Forfait social à payer	194 613	
438620	Org soc ch s/prime conv a paye	5 461	
438640	Charges / primes bilan à verse	95 600	
438680	Charges soc/aut sal payer	30 269	
438700	ORG SOC PRODUITS A RECEVOIR	7 281	
448200	Etat chrg fis s/cong a payer	14 500	
448600	Etat - charges a payer	11 069	
448601	CAP - CFE	78 900	
448602	CAP - CVAE	149 009	
448603	CAP - TF	178 000	
448606	CAP - Organic	69 065	
448607	CAP - Tascom	276 400	
448608	CAP - TVTS	7 837	
448640	CHARGES A PAYER	24 283	
448680	Charg fisca/ aut sal a payer	2 018	
Autres dettes			**13 766**
455860	Interets courus s/compte coura	13 766	

SAS SDN et Associés
Commissaire aux Comptes

Charges constatées d'avance

			30/06/2022
Charges constatées d'avances			378 551
Charges constatées d'avance - Exploitation			378 551
486101	Achats constates d'avance	199 338	
486201	Charges constatees d avance	132 836	
486202	CCA CHANTIER BATIMENT	46 378	

MUBEX

Produits constatés d'avance

		30/06/2022
Produits constatés d'avance		(2 740)
Produits constatés d'avance - Exploitation		(2 740)
487000 PRODUIT CONSTATE D AVANCE	(2 740)	

SAS Kpmg et Associés
Commissaire aux Comptes

MUBEX

Produits et Charges exceptionnels

		30/06/2022
Total des produits exceptionnels		**116 157**
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		**103 375**
Produit s/exercice anterieur	103 375	
Reprises sur provisions et transferts de charges		**12 782**
Reprise amort derogatoire	610	
REPRISE S/PROV RISQUE CH EXCEPT	12 172	
Total des charges exceptionnelles		**28 656**
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		**13 634**
Amendes, penalites fiscales	(66)	
AUTRES CHARGES EX/OPERAT GESTI	4 134	
PERTE S/EXT ANTERIEUR	9 057	
PERTE EX/ANT.CREDIT CLIENTS	15	
SOUS TRAIT EXC S/EX ANT	495	
CHARGES EXCEPTIONNELLES AMORT. & PROVISIONS		**15 022**
Dotation amort derogatoires	15 022	
Résultat exceptionnel		**87 501**

Commissaire aux Comptes

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

30/06/2022	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	4 809 266	1 213 862	3 595 404
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(592 573)	(112 007)	(480 566)
RESULTAT COMPTABLE	**4 216 693**	**1 101 855**	**3 114 838**

(1) après retraitements fiscaux.

SAS Mazars et Associés
Commissaire aux Comptes
MAZARS